



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
des Vallées de la Braye  
et de l'Anille

**Fiche n°1 :**  
**Présentation du**  
**dispositif SPRH**

**Vous avez un projet de  
rénovation ?**

**Le SPRH vous accompagne !**

**Le Service Public de la  
Rénovation de l'Habitat**



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète



**Le Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH)** est un dispositif qui a pour vocation d'être **le point d'entrée unique** pour l'ensemble des projets de rénovation de l'habitat privé.

Il est déployé depuis avril 2025 sur l'ensemble des 19 communes de la CCVBA

et offre **un accompagnement neutre, gratuit et personnalisé**, permettant à chacun de construire un projet de travaux adapté à ses besoins et à ses capacités financières.

# Le SPRH couvre désormais tous les travaux d'amélioration de l'habitat.



La lutte contre l'habitat  
indigne et très dégradé



La lutte contre la précarité  
énergétique



Le renforcement de l'offre  
locative de qualité à loyer  
maîtrisé



Le maintien à domicile des  
personnes âgées ou en situation  
de handicap

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation qui s'inscrivent dans une des quatre priorités du SPRH ?

**Venez rencontrer votre conseiller SPRH lors  
des permanences mensuelles, à Saint-Calais et  
à Vibraye !**

Pour plus d'informations :

- **02 52 35 04 26**
- **[habitat.ccvba@citemetrie.fr](mailto:habitat.ccvba@citemetrie.fr)**